

MEDESIS PHARMA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8.714.906 euros
Siège social : L'Orée des Mas, Les Cyprés – Avenue du Golf – 34670 Baillargues
RCS Montpellier 448 095 521

(la **Société**)

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 15 JUIN 2021

1. LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque membre du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société durant l'exercice écoulé.

1. Composition du Directoire de la Société

Prénom / Nom	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Date de nomination / renouvellement	Durée du mandat	Date de fin du mandat	Autres mandats
Monsieur Jean-Claude Maurel	Président du Directoire	Réunion du Comité de surveillance en date 26 mars 2018. Ce mandat a été renouvelé par la Conseil de surveillance en date du 3 avril 2021	3 ans	3 avril 2024	Aucun
Monsieur Alexandre Lemoalle	Membre du Directoire	Réunion du Comité de surveillance en date du 28 août 2020. Ce mandat a été renouvelé par la Conseil de surveillance en date du 3 avril 2021	3 ans	3 avril 2024	<u>Président de :</u> - Orphanse Health care SAS - Blueming Advisory SASU <u>Membre indépendant du Comité d'Investissement de :</u> - Iktos SAS <u>Co-gérant de :</u> - SCI Mandela -



1.2 Composition du Conseil de surveillance de la Société

Prénom / Nom	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Date de nomination / renouvellement	Durée du mandat	Date de fin du mandat	Autres mandats
Monsieur Jean-Paul Rohmer	Président du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 12 juin 2019	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024	Aucun
Monsieur Olivier Connes	Membre du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 26 septembre 2018	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023	<u>Président du directoire de :</u> - Groupe MERIDIS <u>Gérant de :</u> - AMAXIA SARL <u>Président de :</u> - Financière Five&Co -
Monsieur Bernard Connes	Membre du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 12 juin 2019	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024	<u>Président du conseil de surveillance de :</u> - Groupe MERIDIS <u>Co-gérant de :</u> - Solid Surfaces Applications -
Monsieur Jean-Marie Cazaledes	Membre du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 30 juin 2015	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020	Aucun



Monsieur Cédric Navas	Membre du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 26 septembre 2018	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023	Aucun
Monsieur Emmanuel Hebert	Membre du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 12 juin 2019	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024	Aucun
Monsieur Guy Arena	Membre du Conseil de surveillance	Assemblée générale en date du 29 juin 2016	6 ans	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021	Aucun

2. OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion du Directoire ont été soumis au Conseil de surveillance dans les délais prévus par la loi et les règlements.

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 se solde par un résultat déficitaire de 791.106,31 euros et les comptes annuels font apparaître les principaux postes suivants :

- total du bilan : 837.913,14 euros ;
- chiffre d'affaires : 200.000 euros.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société a été marquée par les événements suivants :

Au début de l'année 2020, alors que nous préparions le dossier de demande d'étude clinique pour le NanoLithium (NP03), est survenu l'épidémie du COVID-19.

En découvrant la symptomatologie de détresse respiratoire et les lésions observées dans les poumons des malades, il est apparu évident que notre produit NanoManganese (NP02) serait efficace sur cette pathologie identique à ce que l'on observe lors des irradiations aiguës dont vous avons validé l'activité thérapeutique sur des souris irradiées en collaboration avec l'IRBA.

Nous avons donc initié avec la CRO clinique Itec Services/Excelya un dossier de demande d'étude clinique sur des malades hospitalisés pour des formes graves du COVID-19.



Nous avons également déposé une demande de financement auprès de BPI qui nous a été refusé pour insuffisance de capitaux propres.

L'ANSM nous a demandé au mois d'août 2020 de réaliser une étude de toxicologie préalablement à un accès aux malades. Cette étude a été réalisée dans l'hiver 2020, et n'a naturellement montré aucune toxicité.

L'épidémie du COVID-19 nous a rendu visible, et nous avons initié la préparation d'une IPO sur Euronext Growth dès le mois de Juillet 2020 avec la société de Bourse INVEST SECURITIES.

Nous avons confié la communication de l'entreprise à la société CALYPTUS, spécialisée en communication pour les sociétés cotées.

Le Conseil de surveillance n'a sinon aucune observation à formuler concernant les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, et le rapport de gestion du Directoire.

3. CONVENTION RÉGLEMENTÉE

La société a conclu, le 1^{er} septembre 2020, avec la société FINPACT (RCS Nantes 830 608 154), une convention de prestations de services à caractère administratif portant sur les prestations suivantes :

- préparation de la documentation du dossier d'introduction en bourse ;
- présentation de la Société et de l'opération d'introduction en bourse ;
- accompagnement lors de la réalisation de l'opération auprès des différents intermédiaires financiers sous les recommandations d'Invest Securities ;
- mise en place d'un tableau de bord financier ;
- participation au directoire de la Société.

Pour réaliser ces missions, la société FINPACT a perçu un forfait d'honoraires de 3.500 euros hors taxes par mois.

Monsieur Alexandre Lemoalle, membre du Directoire de la Société, est indirectement intéressé par cette convention.

Cette convention a pris fin le 28 février 2021 et n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil de surveillance de la Société en raison d'une omission à caractère administratif. Cependant, lors de sa réunion en date du 23 février 2021, le Conseil de surveillance a autorisé la conclusion d'un avenant à cette convention.

A l'exception de cette convention, aucune convention n'a été autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé.



4. **DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPÉTENCE**

Nature de la délégation	Durée de la délégation	Montant (en nominal) autorisé en capital	Montant utilisé au cours de l'exercice
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (5^{ème} résolution) :</p> <p>Délégation de compétence donnée au Directoire en vue d'augmenter le capital (i) par émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou (ii) par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.</p>	26 mois	6.000.000 d'euros	Néant
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (6^{ème} résolution) :</p> <p>Délégation de compétence donnée au Directoire en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.</p>	26 mois	6.000.000 d'euros (Plafond global avec la délégation susmentionnée)	Néant
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (7^{ème} résolution) :</p> <p>Autorisation donnée au Directoire en vue d'augmenter le montant des émissions décidées en application des 5^{ème} et 6^{ème} résolution de l'assemblée générale en cas de demandes excédentaires</p>	26 mois	Dans la limite de 15% de l'émission initiale	Néant



<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (8^{ème} résolution) :</p> <p>Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce</p>	18 mois	3.000.000 d'euros (Dans la limite du plafond global avec les délégations susmentionnées)	Néant
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (9^{ème} résolution) :</p> <p>Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription.</p>	26 mois	20% du capital social par an (Dans la limite du plafond global avec les délégations susmentionnées)	Néant
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (10^{ème} résolution) :</p> <p>Autorisation donnée au Directoire d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise.</p>	18 mois	300.000 d'euros (Plafond global avec les délégations susmentionnées)	Néant
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (11^{ème} résolution) :</p> <p>Autorisation donnée au Directoire à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou des mandataires sociaux ou certaines catégories d'entre eux.</p>	38 mois	10% du capital social (Dans la limite du plafond global avec les délégations susmentionnées)	Néant
<p align="center">Assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 15 octobre 2020 (12^{ème} résolution) :</p> <p>Autorisation donnée au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux.</p>	38 mois	10% du capital social (Dans la limite du plafond global avec les délégations susmentionnées)	Néant



5. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance :

	31 décembre 2020 <i>(en euros)</i>	31 décembre 2019 <i>(en euros)</i>
Rémunérations brutes	127.416 €	137.416 €
Jetons de présence	0	0
Total	127.416 €	137.416 €

Seul Monsieur Jean-Claude Maurel, Président du Directoire, est rémunéré au titre de son mandat social.

* * *



Le Conseil de surveillance
Monsieur Jean-Paul Rohmer